



Besançon, le 9 juillet 2014

## Travaux d'amélioration de la sécurité sur la RN 1019

Dans la perspective de la mise en œuvre du statut de route express sur la totalité de la RN 1019 entre le raccordement avec la RD 438 (limite Haute Saône/Territoire de Belfort) et la frontière Suisse, des travaux sont prévus entre l'échangeur des Fougerais et l'ouvrage d'art surplombant la RD29 sur la commune de Bourogne, sur un linéaire d'environ 2,5 km. L'ensemble des travaux a pour but de renforcer la sécurité des usagers en profitant d'une opération de réfection de la chaussée.

Cette opération est entreprise sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Franche-Comté.

La Direction Interrégionale des Routes Est (Service d'Ingénierie Routière Alsace/Franche-Comté) assurera la maîtrise d'œuvre des travaux, qui se dérouleront pendant les mois de juillet et août 2014 pour une durée globale prévisionnelle de 2 mois.

Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité des usagers en :

- réalisant une nouvelle couche de roulement améliorant l'adhérence de la chaussée ;
- réalisant une bande médiane élargie en axe de la chaussée pour mieux matérialiser l'interdiction de dépasser sur cette section de route bi-directionnelle ;
- renforçant la signalisation avec une mise aux normes des signalisations horizontales et verticales ;
- offrant une zone de récupération à droite aux véhicules déviant légèrement de leur trajectoire en renforçant les accotements ;
- remettant à niveau les glissières de sécurité.

La réalisation de ces travaux nécessite la mise en place d'une déviation. Le phasage des travaux retenu permet la mise en place d'une déviation d'un seul sens de circulation, pendant une durée limitée.

La déviation aura pour origine l'échangeur des Fougerais et se terminera au giratoire de Morvillars. De ce fait, le demi échangeur de Bourogne sera fermé. Concrètement, dans le sens ouest-est, les usagers emprunteront la sortie de l'échangeur des Fougerais puis l'itinéraire de substitution à la RN 1019 (mis en service en 2013), puis la RD 19 en traversant les communes de Bourogne et de Morvillars où ils rejoindront le réseau routier national via le giratoire de Morvillars. L'autre sens de circulation (en provenance de la Suisse) sera conservé sur la RN 1019. La déviation sera mise en place pour une durée prévisionnelle de 2 mois à compter de la mi juillet.

Il convient de signaler que les dates et durées précitées pourront être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques et des conditions techniques de réalisation des travaux.

### Contact :

DREAL Franche-Comté – Tél : 03 81 21 67 00

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : [patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

site internet : [www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)